

Zeitschrift: Protar
Herausgeber: Schweizerische Luftschutz-Offiziersgesellschaft; Schweizerische Gesellschaft der Offiziere des Territorialdienstes
Band: 4 (1937-1938)
Heft: 5

Artikel: La protection technique des hôpitaux contre le bombardement aérochimique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-362604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

eingesetzt werden können. In gleicher Weise sind überzählige Sanitätsleute für Beobachtungsdienst und besonders Damen für den Telephondienst zu verwenden.

Zum Schluss dürfte allgemein darauf hingewiesen werden, dass der Apparat des Betriebsluftschutzes möglichst einfach, aber vollständig sein muss, wenn wir Wert darauf legen, dass dessen Zweckmässigkeit auf die Mannschaft überzeugend wirkt. Dass jeder Mann das Ganze zu überblicken vermag, ist umso wichtiger, als für den Ernstfall

auf ein selbständiges Handeln kleinster Abteilungen hingearbeitet werden muss.

Ferner ist der Dienst möglichst interessant zu gestalten, was bei der ausgesprochenen Vielseitigkeit des Luftschutzes nicht schwer fallen dürfte.

Zur überzeugenden Wirksamkeit der Einrichtungen und zur Hebung des Sicherheitsgefühls und des Vertrauens gehört auch eine Sanitäts-hilfsstelle, die nicht nur erste Hilfe ermöglicht, sondern Verunfallten und Gasverletzten eine weitgehende, sachgemässe Behandlung sicherstellt.

La protection technique des hôpitaux contre le bombardement aérochimique^{*)}

L'état de fait créé par la motorisation des armées de terre et par l'aviation de bombardement, qui demeurent redoutables en raison de la portée, de la soudaineté et de la puissance de leur action, est de nature à modifier profondément la conduite de la guerre.

C'est là un des lieux communs du chroniqueur. Cependant, il faut y insister puisque des conséquences prévisibles conduisent nécessairement à envisager, dès le temps de paix, indépendamment de la défense passive des populations civiles, la protection des formations sanitaires du front de combat par des dispositions d'ordre juridique ou médico-militaire. Ainsi s'est posé récemment, devant la gravité des événements, le problème difficile des villes sanitaires.

De même, l'absence de visibilité du signe de la Croix-Rouge du haut des avions de bombardement impose aussi la douloureuse et onéreuse nécessité de protéger, par des mesures d'ordre technique, voire juridique ou médico-civil, les hôpitaux des points sensibles d'un territoire, pour parer, dans la mesure du possible, au danger des incursions aériennes et à cette carence tragique.

Sans doute, il ne s'agit là pour l'instant que de déductions et d'inductions tout à fait prématurées; mais il est permis de considérer des événements douloureux dont la simple éventualité inspire de sérieuses réflexions et réclame, de toute urgence, des solutions de sauvegarde. Car si le bombardement des villes est proscrit par le Droit des gens et s'il convient de révéler le droit ou conserver la foi dans les contrats, fondement de toute société organisée, il importe aussi de ne pas méconnaître cet aspect de la guerre, particulièrement odieux, créé par les circonstances d'une guerre dite «totale» qui serait déclenchée en pleine paix dans des conditions de surprise que personne n'avait prévues ni supposées. Dans tous les pays l'inquiétude est universelle et les événements du jour montrent

que l'horreur que les populations ont conçue des bombardements aériens n'est point un pur effet de l'imagination. Il faut bien que nous en tenions quelque compte. Mieux encore, en raison de la conception «totalitaire» de la guerre, ne faut-il pas s'attendre au pire et se demander si les règles des conflits armés, qui ont commandé jusqu'ici les secours d'humanité compatibles avec les opérations militaires proprement dites, seront encore respectées?

C'est une question qu'on peut poser et qui, pour d'aucuns, équivaut déjà à une certitude.

Cependant, quoi que l'on puisse penser de ces considérations qui sont des facteurs, et non des moindres, du problème de la peur posé par le développement de l'aérochimie, on ne saurait rester indifférent à l'idée de la destruction possible, même involontaire, par le bombardement aérien, des hôpitaux et des formations hospitalières couverts par le signe distinctif de la Croix-Rouge.

Ce serait là la négation de sentiments humanitaires qu'on doit s'efforcer, malgré tout, de maintenir hors du domaine de la violence et des haines partisans. Le respect du signe de la Croix-Rouge demeure incontestablement un élément essentiel de la dignité humaine et de tout véritable progrès moral; c'est surtout un devoir de haute conscience dans une civilisation où la force brutale occupe une place si importante en raison du rythme précipité de ses armements.

Contre ces risques, dont la gravité n'est certes pas exagérée, des dispositions techniques se généralisent, depuis quelques temps, dans maints pays, pour protéger par l'évacuation totale ou la défense sur place, les établissements sanitaires des grands centres, afin de n'avoir pas à trancher ces questions primordiales, en toute hâte, sous la contrainte des événements.

Nous transcrivons ici certains arrangements défensifs dont les précisions nous ont été obligeamment transmises par quelques Croix-Rouges nationales.

^{*)} D'après la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, Genève 1937, no 225. Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Finlande.

En cas d'attaque aérochimique, les pièces suivantes de l'hôpital de la Croix-Rouge de Finlande, à Helsingfors, sont prises en considération comme lieux de séjour: un corridor aux 2^e, 3^e et 4^e étages et une pièce du sous-sol.

Les fenêtres et les portes extérieures des corridors en question sont pourvues de doubles châssis de fer qui sont scellés dans la muraille et entre lesquels des rideaux d'une étoffe imprégnée sont fixés hermétiquement. Les châssis qui se trouvent du côté du grand escalier forment une chambre d'écluse. Le corridor est ainsi hermétiquement isolé de l'extérieur.

De plus, comme il est impossible de fermer et de boucher préalablement les portes des salles intérieures contiguës, celles-ci ont été établies avec beaucoup de soin. Des fentes éventuelles pourraient être bouchées rapidement par un passepoil bien ajusté, le transport des malades dans les corridors ayant été déjà effectué.

Les fenêtres de la chambre du sous-sol sont pourvues de volets de tôle qui se vissent dans des bordures de fer encastrées dans la muraille. Les portes sont également de tôle, formant aussi une chambre d'écluse. Les ventilateurs pour le filtrage de l'air sont de même rendus hermétiques par des volets de fer bien ajustés.

Dans ces pièces de séjour on crée une surprise, par l'air purifié provenant des filtres à charbon situés au grenier du bâtiment. Il y a deux chambres de filtrage, dont l'une sert de réserve, ce qui permet une purification d'air continue. L'air purifié est conduit à travers une chambre de chauffe où, au besoin, il est chauffé. Il passe ensuite dans les tambours de tôle hermétiques qui le conduisent dans les quatre pièces de séjour. Un ventilateur placé entre les deux chambres de filtrage sert à les aérer pendant le nettoyage du filtre à coke-charbon.

La quantité d'air purifié qui est amenée dans les quatre pièces de séjour s'élève à 10'000 mètres cubes par heure. Les radiateurs de la chambre de chauffe arrivent à porter cette quantité d'air à une température normale, même par des froids extérieurs de 30 ° C au-dessous de zéro.

Grande-Bretagne.

Le nouvel hôpital de Westminster se trouvant dans un district de Londres spécialement exposé aux attaques aériennes prévisibles, le *Air Raid Precautions Department* du ministère de l'intérieur a été consulté sur les dispositions à prendre pour protéger, dans la mesure du possible, le nouvel hôpital contre les effets du bombardement aérien.

Après une étude approfondie, il est apparu que le passage souterrain reliant des deux ailes de l'édifice et qui devait primitivement être utilisé, pour le service des malades et du personnel mé-

dical, pourrait être transformé sans grands frais en abri contre les bombardements aérochimiques.

Ainsi, on a prévu deux doubles portes, à chaque extrémité du passage souterrain, qui constitueront des sortes d'écluses.

Une fois entrées dans ces écluses, les personnes seront débarrassées de leurs vêtements en vue de la désinfection, puis pourvues d'habits propres. Elles pourront alors pénétrer dans l'hôpital pour se mettre à l'abri ou pour un traitement médical subséquent.

De plus, les portes de l'hôpital seront renforcées et les fenêtres protégées contre les éclats de bombes.

Plus tard, toutes les salles situées au-dessous d'un certain niveau recevront par, des dispositifs particuliers, de l'air pur conditionné. On espère que ces précautions seront suffisantes pour parer au danger prévisible aérochimique.

Tchécoslovaquie.

La Municipalité de Prague construit en collaboration avec la Croix-Rouge tchécoslovaque une ambulance souterraine protégée contre le bombardement aérochimique, selon les possibilités actuelles. Les gazés, auxquels on accorderait ici les premiers soins nécessaires, seraient transportés ensuite dans les hôpitaux en dehors de la capitale. L'ambulance, qui pourra accueillir de 60 à 70 personnes, n'est pas encore terminée.

*

Certes, il est trop tôt pour discerner avec certitude dans quelle mesure ces organisations défensives apporteront une protection efficace aux hôpitaux qui pourraient être pris dans une tourmente meurtrière en dépit du signe de la Croix-Rouge. On ne peut pas aller trop loin dans les prévisions. Mais on ne saurait douter que, malgré ces dispositifs de sécurité, cette circonstance est de celles, parmi tant d'autres, dans le cours mouvant des événements de l'heure, qui inspirent les plus graves soucis. Elle inspire un sentiment de réprobation uni à beaucoup de crainte à tous ceux, surtout, qui ont espéré que des épreuves de la guerre surgirait une humanité meilleure.

... Il est temps, disait récemment un homme d'Etat, que la conscience des peuples et leur plus élémentaire instinct de conservation se réveillent enfin.

Il est temps que ceux qui sont comptables de leurs destins mesurent l'étendue de leurs responsabilités, et s'entendent, au moins pour conjurer la menace qui monte.

Il est temps que soit entreprise une action vigoureuse de redressement pacifique. Elle exige la collaboration effective de tous les peuples, de tous les hommes qui comprennent que pour empêcher la guerre, ils doivent, en montrant la force que peut constituer leur union, briser l'élan qu'elle voudrait prendre...

Prof. L. D.